

> Le MNR sur internet : [www.m-n-r.fr](http://www.m-n-r.fr)

n°98

Décembre 2020

Le Chêne

REZINE DU MOUVEMENT NATIONAL RÉPUBLICAIN



5 €

À TOUS NOS LECTEURS : BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE!



Bruno Méget :  
Islamisme

p.3



Jacques  
Guillemain :  
Nucléaire

p.4



Roland Curtet :  
Pandémie

p.5-6



Maxime  
Lelaidier :  
incompréhension  
franco-allemande

p.8

# Quinquennat Macron : le fiasco intégral

**A**u lendemain de sa victoire de 2017, Emmanuel Macron s'affirmait avec arrogance comme un géant de la politique. N'avait-il pas réussi à prendre le pouvoir en quelques mois sans jamais avoir été élu dans aucune assemblée de la République ? L'intéressé se voyait comme un Bonaparte moderne et n'hésitait pas à se référer à Jupiter. Avec lui tout allait être différent : des hommes neufs, un parti issu de la société civile, une rupture avec la classe politique traditionnelle, une politique nouvelle. Bref un grand renouveau.

Aujourd'hui, tout le monde peut le constater, rien de tel n'est survenu et la France n'a jamais été aussi fragilisée, sapée dans ses fondements mêmes. Certes la crise sanitaire du Covid 19 a contribué à bouleverser l'ordre des choses et il ne s'agit pas ici de critiquer Monsieur Macron sur sa gestion pourtant chaotique de la politique sanitaire du pays car il a l'excuse d'un cas de force majeure.

Mais pour le reste sa politique a été calamiteuse. La grande

réforme prétendument fondatrice d'un nouveau système de retraite est restée lettre morte. Aucune autre réforme d'importance n'a vu le jour. Et la France est maintenant clairement la proie des minorités, des activistes et des mécontents. Black blocs, gilets jaunes, extrême gauche, islamistes, déstabilisent le pays jour après jour bafouant l'autorité de l'État. L'immigration est plus menaçante que jamais pour notre

identité, le terrorisme et la violence deviennent monnaie courante, la situation économique a rarement été aussi dramatique et le sort de nombreux français aussi douloureux. A quelques mois des présidentielles, on peut affirmer que le quinquennat de M. Macron est d'ores et déjà un fiasco intégral.



Hubert Savon

## L'ACTUALITÉ VUE DU MNR

Communiqué de presse  
du MNR du 28 septembre 2020

### Macron et la liberté d'expression : visiblement, elle ne s'applique pas à tout le monde...

**A** propos de la décision de Charlie-Hebdo de republier les caricatures qui l'avaient placé sous le feu des terroristes djihadistes, notre président a déclaré le 1er septembre : *«Depuis les débuts de la Troisième République il y a en France une liberté de blasphémer qui est attachée à la liberté de conscience»*. Néanmoins, le 18 septembre, était incarcéré l'écrivain Hervé Ryssen pour *«propos antisémites ou négationnistes»*.

En réalité, les propos incriminés ne sont pas des blasphèmes, mais des affirmations ou citations allant contre la pensée dominante imposée par les lois *«antiracistes»* ou *«mémorielles»*. Cette incarcération est donc une atteinte de plus à la liberté d'expression et de conscience.

**Avec tous les défenseurs de la vraie liberté, affirmons notre opposition à la chasse judiciaire aux pensées «non correctes».**

Communiqué MNR  
du 8 octobre 2020

### Occupation du chantier de la mosquée de Poitiers : victoire des identitaires

**L**e 20 octobre 2012, 73 jeunes identitaires, montés sur le toit de la mosquée de Poitiers, avaient déployé des banderoles rappelant la victoire décisive de Charles Martel sur les envahisseurs arabes près de cette ville en 732. Dans la semaine qui avait suivi cette

action NON VIOLENTE, plusieurs organisations et partis avaient demandé la dissolution de Génération Identitaire. Le ministre de l'intérieur Manuel Valls avait déclaré : *«la dissolution de ce groupe est étudiée»*.

En première instance, 40 000 euros avaient été réclamés aux cinq jeunes identitaires inculpés pour cette action, ainsi qu'une peine de prison avec sursis et l'interdiction d'exercice de leurs droits civiques et familiaux pendant cinq ans ! Fin 2017, le tribunal correctionnel de Poitiers les avait condamnés à un an de prison avec sursis.

Mais, le 19 juin 2020, la cour d'appel a infirmé ce jugement, qui annonce donc la DÉFAITE TOTALE DES ISLAMISTES DE POITIERS.

**Avec tous les vrais patriotes, nous nous réjouissons de cette victoire sur les islamistes. Et nous félicitons Génération Identitaire pour ses courageuses actions pour la France, qui devraient être une inspiration pour tous nos responsables politiques et élus locaux.**

Communiqué du MNR  
du 19 octobre 2020

### Assassinat d'un enseignant le 16 octobre : Macron se trompe de guerre

**A**près la décapitation d'un enseignant qui avait montré à ses élèves des caricatures de Mahomet, notre président a déclaré : *«ils ne passeront pas»* ! Cette formule, datant de la bataille de Verdun en 1916, s'appliquait à un ennemi organisé en armée sur un front connu. Mais actuellement, «ils» sont déjà passés partout, avec la complicité de nos autorités qui n'en finissent pas d'introduire chez nous des immigrés dangereux, et de favoriser le développement de l'islam, *«religion de paix et d'amour»* (!!!).

Pourquoi accueillons-nous des «réfugiés» venant d'un pays (la Tchétchénie) qui n'a aucun lien avec la France ? Serait-ce parce que ce sont des opposants au président russe ?

D'autre part, en dépit des déclarations du Conseil Français du Culte Musulman (*«les musulmans de France sont horrifiés par ce crime abject»*), réaffirmons que l'islamisme a sa racine dans l'islam.

**Quand nos hommes politiques comprendront-ils qu'en favorisant l'islam, ils facilitent le développement de l'islamisme, et donc du terrorisme ?**

Communiqué du MNR  
du 12 novembre 2020

### «Hommage» de Darmanin aux combattants algériens : immense trahison

**L**e 8 novembre dernier, notre ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, a déposé une gerbe à Alger au Mémorial du Martyr, qui honore les combattants de l'indépendance algérienne.

Il n'est pas difficile d'imaginer le dégoût que cette démarche peut provoquer dans les familles des pieds-noirs et harkis torturés et massacrés après l'indépendance algérienne.

Gérald Darmanin a-t-il conscience que l'Algérie, comme État-nation, est une création de la France ? Il se montre le «digne» (ou indigne) successeur de son ancêtre politique De Gaulle !

**Avec tous les patriotes, insistons pour que nos relations avec l'Algérie soient débarrassées d'une «repentance» qui n'a aucun sens.**

## Bruno Mégret sur l'islamisme : «Ce que devrait dire le président de la République»

**L'horrible assassinat du professeur de Conflans-Sainte-Honorine a sonné comme un tocsin. Et beaucoup de nos compatriotes comprennent maintenant que c'est l'avenir de notre pays qui pourrait être définitivement compromis. Les langues se délient et toutes appellent à l'action. Encore faut-il sortir du système actuel qui ne sait que communiquer ou proposer des mesures techniques et partielles.**

**Je considère en effet qu'il faut maintenant réaliser une rupture forte et claire pour pouvoir prendre des initiatives d'envergure. Aussi, pour être explicite, ai-je rédigé le texte de la déclaration que devrait, selon moi, prononcer maintenant un président de la République digne de ce nom.**

«Françaises, Français, mes chers compatriotes,

Depuis maintenant plusieurs décennies, les gouvernements qui se sont succédé ont laissé entrer sur notre territoire une immigration massive, incontrôlée et qui de surcroît ne s'assimile plus. Aujourd'hui, nous sommes confrontés aux conséquences mortifères de cette politique laxiste, largement inspirée par une idéologie que la majorité des Français ne partage pas.

Cette immigration a notamment introduit sur notre sol une religion, l'islam, qui est étrangère à notre identité et qui n'est pas compatible avec certaines valeurs de notre civilisation. Une religion, dont beaucoup de ses fidèles contestent désormais ouvertement nos règles et notre mode de vie, notamment dans les quartiers qu'ils veulent soustraire à l'autorité de l'État, alors que, plus grave encore, une minorité d'entre eux n'hésite pas à recourir contre nous à la violence et au terrorisme.

Avec ces communautés étrangères dont la plupart ignorent voire méprisent la France, sa culture et son histoire, c'est

notre identité, et donc l'essence même de ce que nous sommes en tant que nation, qui est maintenant directement menacée.

Aussi, je le dis avec fermeté : cela ne peut plus durer !

Et ce ne sont pas des mesures techniques et partielles, comme celles prises jusqu'à présent, qui pourront maintenant inverser le cours suicidaire des choses. L'heure est à une nouvelle politique qui change le rapport de force.

J'ai donc décidé de quatre mesures d'exception.

D'abord, l'immigration extra-européenne doit être totalement arrêtée pour au moins dix ans et une loi sera votée qui suspendra toutes les dispositions actuelles, quelles qu'elles soient, qui permettent l'arrivée continue de nouveaux immigrants, y compris le regroupement familial et le droit d'asile aujourd'hui complètement dévoyé. On ne peut pas résoudre les problèmes liés à l'immigration en continuant à accueillir plus de 400 000 nouveaux venus chaque année.

Pour rétablir la sécurité, une autre loi d'exception autorisera le gouvernement à placer dans des centres fermés tous les délinquants récidivistes que la justice a laissés en liberté ainsi que les individus signalés comme radicalisés. Ceux qui commettent la majorité des délits au quotidien et qui ne sont pas réellement sanctionnés par les juges seront ainsi mis hors d'état de nuire et soumis à un programme éducatif aussi longtemps que nécessaire. Ceux d'entre eux qui sont étrangers seront expulsés. Une troisième loi autorisera les représentants du gouvernement à investir les unes après les autres les zones de non-droit et à y installer des forces policières et militaires en nombre le temps de prendre souverainement toutes les mesures nécessaires à un retour durable à la normalité républicaine.

Enfin, dans le même esprit, une loi interdira toute mesure de quelque nature

qu'elle soit qui prendrait en compte les spécificités de l'islam. Les musulmans présents sur notre sol continueront bien évidemment à pouvoir pratiquer leur religion, mais ils devront le faire dans la sphère privée sans plus chercher à vouloir adapter notre pays à leurs coutumes. Le port du voile dans l'espace public sera ainsi prohibé. La religion musulmane devra par ailleurs être mieux respectée et je veillerai à ce qu'il soit mis fin aux blasphèmes publics de son prophète et de son dieu, comme à ceux concernant les autres religions.

Mes chers compatriotes, ces lois d'exception sont aujourd'hui indispensables. Les élites de notre pays et ses dirigeants ont par le passé manqué du courage, de la fermeté et de la fierté qui auraient été nécessaires, laissant croire aux populations étrangères ou d'origine étrangère qu'elles avaient chez nous tous les droits et aucun devoir.

Je veux donc à cet égard rassurer ceux d'entre eux qui sont de bonne volonté : ces décisions ne sont pas dirigées contre vous. La France vous a d'ailleurs accueillis avec une grande générosité, vous accordant toutes sortes de libéralités, cherchant toujours avec bienveillance à vous assurer la meilleure place sur notre sol. En retour, vous devez maintenant respecter notre nation, sa culture, son histoire et ses mœurs. Vous devez accepter qu'elle reste fidèle à ce qu'elle est. Et si vous souhaitez rester sur son sol, vous devez chercher à en faire intimement partie.

En tout cas, à partir de maintenant la France ne cèdera rien de ses valeurs et de son identité. L'État retrouvera sa force et son autorité. Et tous ceux qui chercheront à les défier seront mis hors d'état de nuire.

Mes chers compatriotes, vous l'avez compris, c'est un changement important que je vous propose d'engager. Encore faut-il pour le réussir libérer

*Suite page 4*

## POLITIQUE ÉNERGETIQUE

### Bruno Mégret sur l'islamisme : «Ce que devrait dire le président de la République» *suite de la page 3*

l'État et le pouvoir exécutif des entraves institutionnelles qui les ont paralysés jusqu'à présent. Dans cet esprit la France, comme elle peut le faire facilement, doit se libérer de la tutelle idéologique de la Cour européenne des droits de l'homme. Et, surtout, le Conseil constitutionnel ne doit plus pouvoir censurer les lois votées par les représentants du peuple.

Je vais donc vous soumettre un référendum visant à instaurer un droit de recours des décisions de ce Conseil afin de donner dans tous les cas le dernier mot au peuple ou à ses représentants. À cette occasion vous pourrez aussi vous prononcer sur les quatre lois d'exception. Françaises, Français, ce que je vous propose, c'est d'en finir avec le laxisme, la lâcheté et l'autoculpabilisation. Car, si la France veut éviter d'être soumise à une autre civilisation, elle doit aussi reprendre confiance en elle-même, retrouver le fil de son histoire et affirmer la fierté de ce qu'elle est. Il est déjà très tard, mais tout demeure possible.

Je vous demande donc de vous engager.

Pour que vive la France».

**Bruno Mégret 21/10/2020**

**Déclaration faite sur le site polemia.com**  
(<http://polemia.com>)

## Torpiller le nucléaire est un

**E**n fermant la centrale de Fessenheim pour plaire aux Verts, François Hollande a donné le coup d'envoi du sabordage de la filière nucléaire française, notre domaine d'excellence. Décision stupide entérinée par Macron, puisque ce sont les écologistes qui décident de la politique énergétique de la France.

### Le résultat ?

**Cet hiver, nous serons contraints d'importer de l'électricité d'Allemagne, produite par des centrales au charbon très polluantes ! Beau bilan écologique !**

Mais le pire est que Macron, otage des Verts pour sa réélection en 2022, ne fait qu'empirer la situation en confirmant la fermeture de 14 réacteurs d'ici 2035, ramenant ainsi la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité. Pure folie que cette PPE.

Car un pays moderne se doit de disposer d'une **électricité pilotable, c'est-à-dire disponible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7**. Un impératif impossible à tenir avec l'éolien et le solaire, qui dépendent des conditions météorologiques. Une économie performante ne peut s'accommoder d'une électricité intermittente.

Le nucléaire, c'est le grand savoir-faire français, qui représente le troisième secteur industriel derrière l'automobile et l'aéronautique. Torpiller cette filière d'excellence par pur calcul électoraliste est criminel.

**C'est la seule énergie propre, avec l'hydraulique, qui soit pilotable.**

Émissions de CO<sub>2</sub> des différentes énergies selon le Giec (source VA)

Charbon = 820 g d'équivalent CO<sub>2</sub> par kilowattheure

Gaz = 490 g - Biomasse = 230 g - Solaire = 41 g - Géothermie = 38 g - Hydroélectricité = 24 g

Nucléaire = 12 g - Éolien = 11 g.

Un article de Valeurs Actuelles nous résume les récents déboires de la Californie, État qui se targue d'être le champion des énergies renouvelables.

En pleine canicule avec des températures record, les Californiens ont mis en route leurs climatiseurs en fin de journée, tous en même temps. **Soleil couchant et pas un poil de vent.**

Le résultat n'a pas tardé. Incapables de répondre à la demande, les opérateurs du réseau électrique ont dû couper l'alimentation de 400 000 foyers !

C'est ce genre de situation que nous préparent les Verts et Macron, leur obligé.

**Viser 80 % d'électricité bas carbone d'ici 2040 est mission impossible, sauf à développer massivement le nucléaire, comme le préconise l'AIE, l'Agence internationale de l'énergie.**

## VIE DU MOUVEMENT ET DE LA D

### Rendez-vous BLEU-BLANC-ROUGE de Synthèse Nationale

En accord avec ses partenaires et invités, Roland Hélie a annoncé le report (et non l'annulation) des journées des 10 et 11 octobre 2020, en raison des contraintes dues à la situation sanitaire. L'année dernière, près de 3000 personnes étaient présentes à ce rendez-vous.

### La manif pour tous, 10 octobre 2020

Dans plus de 60 villes de France, manifestations contre le projet de loi bioéthique. C'est une alerte sur les dérives d'un texte qui met gravement en danger les droits de l'enfant, avec la PMA sans père, ouvre la voie au marché de la procréation et à un eugénisme grandissant.

## est un choix criminel

Un discours à 180° des délires des écologistes, totalement imperméables aux réalités économiques et techniques.

En France, le retard pris par l'EPR de Flamanville et l'explosion des coûts, 6 fois plus élevés que prévu, ont porté un coup sévère au secteur. Mais cela ne doit pas remettre en cause la filière nucléaire, car les deux EPR construits en Chine donnent toute satisfaction. Ce pays construit 6 à 8 réacteurs par an !

**Pour l'AIE, la production du nucléaire devra doubler d'ici 2040.**

L'exemple de l'Allemagne est éloquent.

Ce pays a liquidé son parc nucléaire sous la pression des Verts et investi massivement dans l'éolien et le solaire.

Mais ses besoins en énergie sont tels qu'il a fallu prolonger les centrales au charbon jusqu'en 2038 et augmenter les importations de gaz russe. Bravo les Verts !

La France va-t-elle liquider ses 18 centrales et ses 58 réacteurs pour faire plaisir à Greta ?

**Développer le nucléaire, c'est un impératif économique.**

**Selon l'AIE, les coûts de production de l'énergie nucléaire sont tombés à 35 dollars par mégawattheure en 2019, contre 53 pour l'éolien terrestre, 115 pour l'éolien en mer, 73 pour la géothermie et 68 pour le solaire.**

Les Verts n'ont donc aucun argument crédible pour saborder notre industrie nucléaire. **Même à Fukushima, ce n'est pas le nucléaire qui a tué mais le tsunami.** D'où leur chantage électoral permanent, au risque de détruire une filière d'excellence française.

**Les Verts sont une calamité économique et industrielle, donc un fléau social créateur de chômage.**

Jacques Guillemain Riposte Laïque 1er septembre 2020

## A DROITE NATIONALE

### Polemia, 27 novembre 2020

6ème Forum de la dissidence, tourné, pour cause de covid-19, dans les locaux de TVLibertés. Il s'attachait aux problèmes de l'immigration (assimilation ? séparation ? Communarisation ? Remigration?)

## Pandémie covid-19 : à quel jeu jouent les grands laboratoires ?

Le 30 octobre 2020, sur le site caducee.net, nous lisons : Après le refus de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) de délivrer une recommandation temporaire d'utilisation (RTU) de l'hydroxychloroquine dans la prise en charge de la maladie Covid-19 suite à la demande de l'IHU — Méditerranée Infection, le Pr. Didier Raoult a décidé de contre-attaquer sur le front judiciaire. Il a mandaté pour cela le cabinet DI VIZIO qui dépose aujourd'hui un recours administratif devant le Conseil d'État pour annuler la décision de l'ANSM. En parallèle, il saisit le Parquet de Paris d'une plainte pénale contre l'ANSM et son directeur Dominique Martin pour mise en danger de la vie d'autrui, sur le fondement de l'article 223-1 du Code pénal, et complicité par fourniture de moyens d'administration de substances nuisibles sur le fondement de l'article 222-15 du Code pénal.

Le cabinet Di Vizio mandaté par le Pr. Raoult dénonce dans un communiqué la position de l'ANSM qui refuse d'un côté d'octroyer une RTU à l'IHU Marseille pour l'hydroxychloroquine au motif que *«les données disponibles, très hétérogènes et inégales, ne permettent pas de présager d'un bénéfice de l'hydroxychloroquine, seule ou en association, pour le traitement ou la prévention de la maladie Covid-19»* tout en autorisant la promotion du Remdesivir par Gilead alors que son autorisation temporaire d'utilisation de cohorte vient de prendre fin le 23 octobre dernier et que ses effets indésirables pourraient être *«dangereux»*.

D'autre part, dans un document mis en ligne sur le site Internet de l'IHU Méditerranée infection par le Pr. Didier Raoult, on découvre une lettre signée du Président de Sanofi et adressée au ministre de la Santé Olivier Veran, dans laquelle le laboratoire indique qu'il a décidé de ne pas honorer les commandes de plaquenil de l'AP-HM (Assistance Publique Hôpitaux de Marseille).

**Ainsi, SANOFI refuse désormais de livrer l'IHU de Marseille !**

*«On est dans un scandale sanitaire : les institutions de l'État poussent le Remdesivir et critiquent la chloroquine, pendant que les études préliminaires étaient prometteuses. C'est une différence de traitement qui mérite d'être explorée dans le cadre d'une enquête et au plus vite. Plutôt que de confiner et reconfiner, un traitement contre le covid-19 est la seule voie sérieuse qui reste à la France. Celui-ci existe, et il appartiendra au juge pénal de connaître des raisons pour lesquelles l'État refuse de le promouvoir, à coups*

Suite page 6

Suite de la page 5

## Pandémie covid-19 : à quel jeu jouent les grands laboratoires ?

*de mensonges énormes, au détriment de la santé des patients.», ajoute Me Di Vizio.*

Il reste à espérer que la Justice fera son travail. Car avec l'accumulation de preuves scientifiques, il est plus que jamais injustifiable d'empêcher la prescription de l'hydroxychloroquine contre la Covid.

### L'hydroxychloroquine marche : les preuves scientifiques sont indiscutables

A ce jour, 134 études ont été réalisées sur ce médicament, et l'immense majorité de ces études concluent à son efficacité contre la Covid.

Ce sont des études publiées dans le monde entier, par des dizaines d'équipes de recherche différentes.

Quand l'hydroxychloroquine a été donnée suffisamment tôt, comme le recommande le Pr. Raoult, 100 % des études sont favorables à l'hydroxychloroquine !

Quand le traitement est donné de façon précoce, toutes les études réalisées concluent à une relative efficacité de l'hydroxychloroquine.

Et pourtant, malgré toutes ces études scientifiques positives, on veut empêcher le Pr. Raoult de donner ce médicament aux patients !

C'est déjà un immense scandale sanitaire.

Mais le scandale est encore plus criant quand on regarde ce qui se passe avec le médicament concurrent de Gilead :

### Dans le même temps, on déroule le tapis rouge au remdésivir de Gilead, un traitement inefficace et toxique à 2 000 euros !

«Depuis le début on veut nous faire bouffer du remdésivir, alors qu'on sait depuis le début que ça ne marche pas et que c'est toxique», a dénoncé le Pr. Raoult sur LCI.

Et en effet, c'est exactement ce qui s'est passé.

On sait depuis le début que ce médicament est toxique pour les reins et le foie – cela avait été montré quand on avait testé le remdésivir contre Ebola. Puis, en août dernier, l'Organisation Mondiale de la Santé l'a confirmé : les patients sous remdésivir avaient un nombre élevé de problèmes aux reins et au foie, par rapport à ceux qui recevaient un autre médicament.

C'est particulièrement inquiétant, quand on sait que la Covid-19 peut créer de graves dégâts aux reins et au foie.

Mais le plus fou, c'est que ce médicament potentiellement toxique est aussi

### totaleme nt inefficace !

De fait, la première grande étude randomisée, réalisée par les Chinois et publiée dans The Lancet fin avril, a conclu à une inefficacité totale contre la Covid-19.

La seconde grande étude randomisée, réalisée par les Américains et publiée dans le New England Journal of Medicine en mai dernier, a également conclu à l'inefficacité de ce médicament sur la mortalité.

Même le Pr. Karine Lacombe, pourtant en lien d'intérêts avec Gilead, l'avait reconnu le 25 juin dernier, devant la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée Nationale :

«A ce jour les données publiées ne montrent pas d'effet du remdésivir sur la mortalité».

Autrement dit, le remdésivir ne sauve pas de vies... et c'était prévisible depuis le début !

Car le remdésivir est un anti-viral, et les anti-viraux ne fonctionnent que lorsqu'ils sont donnés très tôt, dès le début de l'infection.

Or le remdésivir est un médicament qui ne peut être donné qu'à l'hôpital... donc trop tard !

Mais malgré cette accumulation d'éléments défavorables, voici ce qui s'est produit :

Le 3 juillet dernier, le remdésivir a obtenu une autorisation de mise sur le marché de la part de l'Union européenne.

Et quelques jours après, la France a donné une «autorisation temporaire d'utilisation» (ATU) à ce médicament, face à la Covid.

En septembre, la Haute Autorité de Santé a confirmé les énormes doutes sur ce médicament, avec cette conclusion : «aucun bénéfice clinique (...) et des incertitudes sur l'efficacité et la tolérance».

Toujours en septembre, le Pr. Lina, membre du Conseil scientifique, a eu beaucoup de mal à justifier l'autorisation du remdésivir.

Comment justifier ce «deux poids, deux mesures» ?

### En octobre, l'inefficacité du remdésivir est désormais CERTAINE, mais l'Union européenne en achète pour 1 milliard d'euros !!

Le 8 octobre dernier, la Commission européenne a signé un contrat avec Gilead pour l'achat de 500 000 doses de remdésivir !!

500 000 doses à 2070 euros le traitement, cela fait un contrat à plus d'1 milliard d'euros !

Tout cet argent, pour un médicament inefficace contre la Covid-19, et toxique pour le foie et les reins !

Et le plus fou, c'est que le 8 octobre, l'Organisation Mondiale de la Santé avait déjà finalisé son grand essai clinique Solidarity...

...et produit des résultats prouvant définitivement l'inefficacité **TOTALE** du remdésivir !

Dans cette étude, le médicament n'a aucun impact sur la mortalité, aucun impact sur la durée d'hospitalisation, aucun impact sur la charge virale.

Et pourtant, le 8 octobre, la commission réserve pour 1 milliard d'euros de remdésivir.

Mais personne à Bruxelles n'a dénoncé ce scandale et surtout dénoncé ce contrat obtenu par fraude !

### Comment est-ce possible ?

La réponse nous a été donnée il y a déjà plusieurs années, par le journal Le Monde (2 septembre 2015), qui pointait «l'influence excessive du secteur pharmaceutique à Bruxelles». Et on a le même problème de corruption en France.

Comment expliquer, sinon, que la Direction générale de la Santé en France ait écrit à tous les hôpitaux pour leur dire que, grâce à l'Union européenne, il y avait des stocks gratuits de remdésivir à écouler !

### Au même moment, l'Agence du Médicament refuse catégoriquement l'hydroxychloroquine, efficace et sans danger !

Le 23 octobre, l'Agence du Médicament a refusé d'accorder à l'hydroxychloroquine une «recommandation temporaire d'utilisation» contre la Covid.

Pour obtenir une RTU, il suffit de montrer qu'il y a une efficacité potentielle, et pas de risque majeur.

Alors que pour obtenir une ATU, il faut clairement montrer un rapport bénéfice-risque positif.

L'Agence du Médicament refuse au Pr. Raoult une RTU pour l'hydroxychloroquine, un médicament efficace et très sûr, avec 50 ans de recul sur son utilisation...

Alors qu'elle a accordé une ATU, plus difficile à obtenir, au remdésivir, une molécule nouvelle, potentiellement toxique et manifestement inefficace !

«Deux poids, deux mesures», a dénoncé le Pr. Raoult sur Twitter : «Dominique Martin, directeur de l'ANSM, refuse toute RTU pour l'hydroxychloroquine mais autorise l'envoi de mails promotionnels par Gilead pour le remdésivir, et en organise la distribution gratuite».

Mais cette RTU a été refusée par le pouvoir actuel, au mépris des preuves scientifiques.

C'est pourquoi le Pr. Raoult a décidé de porter l'affaire en Justice. Il a décidé de contester le refus de la RTU sur l'hydroxychloroquine et de porter plainte au pénal pour «mise en danger de la vie d'autrui».

L'hydroxychloroquine n'est pas un médicament miracle, mais il réduit d'au minimum 20 % les symptômes, les risques d'hospitalisation et la mortalité liée à la Covid.

Sur 35 000 morts, cela fait au moins 7 000 morts au minimum qui auraient pu être sauvés.

Interdire ce médicament est pire que de la mise en danger, c'est presque de la complicité d'homicide.

Et c'est d'autant plus grave qu'on autorise, dans le même temps, la distribution du remdésivir dans les hôpitaux français.

Conclusion de l'avocat du Pr. Raoult : «Le remdesivir est un produit dangereux et inefficace, c'est notoire. Le juge pénal interviendra pour savoir s'il n'y a pas quelques accointances de membres de l'ANSM avec des gens du laboratoire Gilead [qui commercialise le remdésivir]».

Quant à Gilead les résultats financiers sont tombés : le remdésivir lui a rapporté 900 millions de dollars au troisième trimestre 2020.

### Qu'en est-il des vaccins ?

Depuis quelques semaines, un battage incessant est fait (à la télévision notamment) pour promouvoir les vaccins : quelles seront les personnes (cobayes?) prioritaires ?, etc...

Voici ce qu'a déclaré récemment le professeur Perronne chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (92) : «Les souches de virus qui circulent actuellement ont perdu de leur virulence».

Malheureusement, il y a encore des décès qui surviennent chez des personnes très âgées, des grands obèses ou des personnes souffrant d'un diabète sévère, d'hypertension artérielle grave, de maladies cardiorespiratoires ou rénales déjà invalidantes. Ces personnes à risque sont parfaitement identifiées. Les mesures sanitaires devraient donc être ciblées pour les protéger, les dépister et les traiter le plus tôt possible dès le début des symptômes par l'hydroxychloroquine et l'azithromycine dont l'efficacité et l'innocuité sont largement confirmées, si on donne le traitement précocement.

Toutes ces mesures sont faites pour que les Français réclament un vaccin. Or quel est l'intérêt d'un vaccin généralisé pour une maladie dont la mortalité est proche de 0,05% ? Aucun. Cette vaccination de masse est inutile. De plus, les risques de la vaccination peuvent être plus importants que les bénéfices».

En titre nous avons écrit : «A quoi jouent les grands laboratoires?» Il faut évidemment ajouter :

«A quoi jouent nos autorités politiques, ainsi que celles des autres pays ?»

**Roland Curtet**  
secrétaire national administratif

*Sur ce sujet, vous pouvez trouver d'autres informations sur les sites [sante-corps-esprit.com](http://sante-corps-esprit.com) et [bonsens.info](http://bonsens.info)*



N° 98 - Décembre 2020 Directeur de la publication :  
B. Brès - Périodicité : trimestriel  
Rédaction : 78 rue de Malnoue 93160 Noisy le Grand  
Courrier : MNR, BP 10008, 93161 NOISY le Grand Cedex  
Date de la parution : Décembre 2020  
Commission paritaire : N° 1121P11309  
Éditeur : MNR - Imprimeur : PFO 102, Champs-Elysées  
75008 PARIS - RCS Paris B 440 654 069

# POLITIQUE EUROPÉENNE

## INCOMPREHENSION FRANCO-ALLEMANDE

Les États-Unis, la Chine, l'Europe sont les trois grandes économies mondiales. L'Europe est en crise, une crise entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud qui menace aujourd'hui l'Europe d'imploser et l'euro de disparition. Au cœur de cette crise, il y a la France.

### France : Très Chère dette publique

La dette française s'est envolée depuis les années 70 puis de manière exponentielle à partir des années 2000. Avec la crise du coronavirus, la dette publique de la France atteint aujourd'hui 2429 milliards d'euros soit 115% du PIB. Chaque français hérite ainsi d'une dette de 36 260 €.

### France-Allemagne : le décrochage

L'Allemagne fait figure de bonne élève de l'Europe avec une dette publique 61,9% de son PIB en 2018 contre 98,4% pour la France. Pourtant, en l'an 2000, les dettes publiques allemandes et françaises étaient légèrement en dessous de 60% de leur PIB. Pourquoi un tel succès pour l'Allemagne et un tel décrochage pour la France ?

En pleine crise économique de 2008 et de la zone euro, la chancelière allemande, Angela Merkel se montre inflexible face aux Grecs et aux pays du Club Med dont les dettes explosent. Les fourmis du Nord ne veulent pas payer pour les cigales du Sud est la pensée maîtresse de la chancelière. Dix ans plus tard, l'opposition allemande aux eurobonds suit la même logique. Pourquoi une telle approche ?

Les économistes français évoquent

souvent le souvenir de l'hyper-inflation sous la république de Weimar pour expliquer le refus allemand, cela est partiellement vrai. En réalité, nul besoin de convoquer Weimar et le fantôme d'Hitler pour analyser la politique allemande. L'histoire est beaucoup plus récente.

### Les douloureux remèdes du Dr Schröder

Aux débuts des années 2000, l'Espagne fait figure d'Eldorado économique où règne le plein-emploi et une forte croissance pendant ce temps l'Allemagne est l'homme malade de l'Europe. De 2001 à 2004, l'économie allemande est en récession, compte 5 millions de chômeurs, s'empêtre dans le coût abyssal de la réunification, fait face à la concurrence asiatique et sa monnaie, le Deutschemark, est surévaluée.

De 1998 à 2005, Gerhard Schröder est le chancelier allemand. Candidat du SPD, il va pourtant administrer un remède de cheval à l'économie allemande : les allocations chômage sont réduites, l'âge légal de départ à la retraite est porté à 65 ans, création des mini-jobs pour 400 € par mois, facilitation de la création d'entreprise individuelle... La potion est amère pour de nombreux Allemands, le chancelier Schröder perd les élections anticipées de 2005 et laisse sa place à la candidate de la CDU/CSU qui bénéficiera de la politique de son prédécesseur.

### Le miracle allemand et le désastre français

Les réformes à la hussarde du chance-

lier Schröder provoquent un miracle économique allemand. L'Allemagne devient la 4e économie mondiale, la première économie de l'Union européenne, affiche une croissance de 3%, le nombre de chômeurs passe sous la barre des 3,5 millions.

Pendant la même période, la France est dirigée alternativement par la gauche socialiste du PS et l'autre gauche de l'UMP. Alors que la dette publique française était similaire à celle d'outre-rhin aux débuts des années 2000, elle ne cesse de s'envoler pour atteindre aujourd'hui les 115% du PIB (et 120 % attendus fin 2020 suite à la crise du covid). Le gouvernement fait le choix des 35 heures qui coûte chaque année 12 milliards d'euros, l'âge de départ à la retraite est maintenu à 60 ans jusqu'à la timide réforme Woerth en 2010 qui le porte à 62 ans, rien n'est fait pour éradiquer le chômage, rappelons que la France compte plus de 5 millions de chômeurs réels.

### Ce que pensent tout bas les Allemands

Si pour bon nombre de Français, d'Espagnols, de Portugais, d'Italiens et de Grecs, l'Allemagne fait figure d'Oncle Picsou de l'Europe, pour beaucoup d'Allemands, les pays latins ne sont pas jugés comme sérieux. Les Allemands pensent tout bas «Nous avons fait les sacrifices, aujourd'hui nous allons mieux, à eux d'en faire autant et ils iront mieux demain» d'où le succès de la posture inflexible d'Angela Merkel.

Maxime LELAIDIER



## BULLETIN DE SOUTIEN

**A retourner à : MNR – BP 10008 93161 NOISY le Grand cedex (tél. 09 51 45 84 93)**

Donner à l'AFMNR vous permet de bénéficier, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (et dans la limite de 7500 € par an), d'une réduction d'impôt de 66 % du montant de votre don. Un reçu fiscal anonyme vous sera adressé au début de l'année prochaine.

Nom, prénom.....Né(e) le.....

Adresse.....

Téléphone..... Mobile.....

Courriel.....@.....

**J'apporte mon soutien au Chêne (chèque à l'ordre d'AFMNR), je fais un don de :**

20 €  50 €  100 €  200 € ou + .....€